



COMPTE RENDU
Conseil d'établissement
CFP de Mont-Laurier
4 octobre 2022

Personnel administratif

Vincent Mainville
 Éric Thompson
 Sébastien Dufour

Enseignants

Nancy Maurice
 Isabelle Lajeunesse

Organismes / Entreprises

Frédéric Houle
 David Bolduc
 Gabrielle Ducharme
 Dany Filion

Élèves

Poste vacant
 Olivier Marcotte

Invité : Patrice Coursol

Résolution			Résumé des discussions
1.	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion Salle de conférences du CFPML		Après constatation du quorum, le directeur de Centre ouvre la réunion. Heure : 16 h 35
2.	Présentation des membres de l'année 2022-2023		Les membres sont présentés : Vincent Mainville, directeur de centre Éric Thompson, conseiller en communication Sébastien Dufour, technicien en travail social Nancy Maurice : enseignante, département commerce Isabelle Lajeunesse : enseignante, département santé Frédéric Houle : membre organisme, CLD Antoine-Labelle David Bolduc : membre organisme, Zone Emploi Antoine-Labelle Gabrielle Ducharme : membre entreprise, Forex Inc. Dany Filion. : membre entreprise, Microbrasserie du Lièvre Olivier Marcotte : membre élève en protection et exploitation des territoires fauniques Un poste est vacant au niveau membre élève.

CEFP-22-23-01	3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Le projet d'ordre du jour se lit comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion;2. Présentation des membres pour l'année 2022-2023;3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution);4. Adoption, suivi et signature du procès-verbal de la rencontre du 8 juin 2022 (résolution);5. Remise de la documentation et des capsules pour les nouveaux membres;6. Calendrier des rencontres du comité pour l'année - 5 réunions;7. Élection à la présidence (résolution);8. Nomination des officiers, vice-président et secrétaire (résolution);9. Règles de régie interne du Conseil d'établissement pour l'année 2022-2023 (résolution);10. Autorisation à Vincent Mainville pour signature au budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2022-2023 (résolution);11. Adoption du plan de lutte (résolution);12. Information sur la clientèle scolaire;13. Informations sur les projets en développement;14. Tour de table;15. Question diverse;16. Levée de la réunion. <p>Il est proposé par madame Nancy Maurice et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	----	---	---

CEFP-22-23-02	4.	Adoption, suivi et signature du procès-verbal du 8 juin 2022	<p>Monsieur Vincent Mainville fait un survol du dernier procès-verbal aux membres du conseil.</p> <p>Il est proposé par monsieur Frédérick Houle et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 8 juin 2022 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	5.	Remise de la documentation et des capsules pour les nouveaux membres	<p>La documentation pour la nouvelle gouvernance d'un C.É. est toujours remise aux nouveaux membres.</p> <p>Les enseignants vont directement sur TEAMS chercher les informations, tandis que les autres membres reçoivent un cartable.</p> <p>Les nouveaux membres sont absents.</p>
CEFP-22-23-03	6.	Adoption du calendrier des rencontres pour l'année	<p>Un calendrier pour les prochaines rencontres du conseil d'établissement est établi pour l'année scolaire 2022-2023 (16h30).</p> <p>#1 4 octobre 2022</p> <p>#2 6 décembre 2022</p> <p>#3 7 février 2023</p> <p>#4 18 avril 2023</p> <p>#5 13 juin 2023</p> <p>Le calendrier est adopté par tous les membres présents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-22-23-04	7.	Élection à la présidence	<p>M. Vincent Mainville invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de présidence du C.E. et il agit comme président d'élection.</p> <p>Monsieur Frédérick Houle propose monsieur David Bolduc</p> <p>Aucune autre proposition n'est faite.</p> <p>Après discussion, monsieur Bolduc accepte le mandat, donc il est proposé et résolu :</p> <p>QU'il soit élu président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-22-23-05	8.	Nomination des officiers : vice-président et secrétaire	<p><u>VICE-PRÉSIDENT</u></p> <p>M. Vincent Mainville invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de vice-présidence.</p> <p>Monsieur Frédérick Houle propose monsieur Danny Filion.</p> <p>Aucune autre proposition n'est faite.</p> <p>Après discussion, monsieur Filion accepte le mandat.</p> <p>Il est proposé et résolu :</p> <p>QU'il soit élu vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p><u>SECRÉTAIRE</u></p> <p>Monsieur Vincent Mainville invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de secrétaire.</p> <p>Monsieur Éric Thompson propose monsieur Sébastien Dufour</p> <p>Aucune autre proposition n'est faite.</p>

			<p>Après discussion, monsieur Dufour accepte le mandat.</p> <p>Il est proposé et résolu :</p> <p>QU'il soit élu secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-22-23-06	9.	Règles de régie interne 2022-2023	<p>Le document « projet » des règles de régie interne pour l'année 2022-2023 est déposé au conseil.</p> <p>Il est proposé par monsieur Frédérick Houle et résolu :</p> <p>QUE le document « Règles de régie interne 2022-2023 » soit approuvé tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-22-23-07	10.	Autorisation à M. Vincent Mainville pour signature au budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2022-2023	<p>M. Vincent Mainville explique en quoi consiste cette autorisation.</p> <p>Il est proposé par monsieur Éric Thompson et résolu :</p> <p>QUE monsieur Vincent Mainville agisse comme signataire unique pour l'approbation des dépenses du budget de fonctionnement 2022-2023 du conseil d'établissement.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-22-23-08	11.	Adoption du plan de lutte	<p>Monsieur Patrice Coursol, directeur adjoint du CFPML est présent pour ce point.</p> <p>Monsieur Coursol est le porteur du dossier « Plan de lutte pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation ». Un comité composé d'enseignant, de personnel professionnel, de personnel de soutien et direction a été formé l'année dernière afin de créer ce plan de lutte. Le document est présenté aux membres du conseil d'établissement.</p> <p>Il est proposé par monsieur Frédérick Houle et résolu :</p> <p>QUE le « Plan de lutte pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation » soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	12.	Informations sur la clientèle scolaire	<p>Un bilan des inscriptions est présenté. Ce bilan fait état des inscriptions par programme.</p>
	13.	Informations sur les projets en développement	<p>Monsieur Mainville présente les différents projets du centre.</p> <p>Tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le modèle de cours que le CFP dispense à St-Michel-des-Saints (exportable à Lachute ?) ○ Nouveau garage en construction pour les véhicules des RM ○ Achats de véhicules, en attente ○ Achats de deux camions usagés ○ Achat d'une voiture hybride usagée à venir ○ Nouveau site web à venir ○ Projet de construction résidence, à suivre pour les plans et financement ○ Éducation internationale à développer davantage
	14.	Tour de table	Aucun sujet

	15.	Question diverse	Aucune
CEFP-22-23-09	16.	Levée de la réunion	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Danny Filion et il est résolu : QUE la réunion soit levée à 18 h 10. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

David Bolduc,
Président

Vincent Mainville,
Directeur de Centre